

# LABEL VIE DES CLUBS

## 2017

### ☐ **COMMUNICATION**..... 30 points

- 1- Le club possède son propre site Internet.....10 pts
- 2- Le club participe à l'Assemblée Générale du Comité Départemental .....10 pts
- 3- Le club participe à l'Assemblée Générale de la Ligue.....5 pts
- 4- Le club affiche son organigramme et les manifestations dans l'entrée du club .....5 pts

### ☐ **EVENEMENTS SPORTIFS**..... 35 points

- 5- Le club organise un tournoi externe homologué en catégorie Seniors.....10 pts
- 6- Le club est l'appui pour l'organisation d'une manifestation « Ligue » ou « Dép. ».....10 pts
- 7- Le club organise un tournoi Interne homologué.....5 pts
- 8- Le club organise un tournoi Multi-chances .....10 pts

### ☐ **PROMOTION**..... 60 points

#### ☐ **Participation aux Actions Fédérales**

- 9- Le club inscrit 1 équipe aux Raquettes FFT.....10 pts
- 10- Le club participe à LA FETE DU TENNIS.....10 pts
- 11- Le club inscrit 1 équipe aux Raquettes FFT ADOS et/ou la COUPE DES FINES BULLES...10 pts
- 12- Le club participe à l'Opération Balle Jaune.....5 pts

#### ☐ **Organisation d'une journée PORTE OUVERTE ou journée DECOUVERTE** .....10 pts

13- Durant 1 journée, le club ouvre ses portes et met à disposition ses infrastructures et son matériel pédagogique au public avec un encadrement

#### ☐ Licences Découverte (Type D).....5 pts

14- Le club enregistre des licences Découverte de Type D à l'occasion de ses journées ou actions de promotion

#### ☐ **Organisation d'une animation spéciale et/ou originale**.....10 pts

15- Le club met en place toute animation spéciale et/ou originale (Forum des Associations, Fête du Sport, soirées spéciales conviviales, sorties, loto, Rendez-vous tennis...).

### ☐ **TENNIS SCOLAIRE**..... 15 points

16- Le club, en partenariat avec l'Education Nationale/USEP/UNSS/UGSEL, organise des animations ou des séances/cycles avec l'école de ses environs..... 10 points

17- Le club enregistre des licences Scolaires (Type S) ..... 5 points

### ☐ **ACTIONS SOCIALES/SOLIDAIRES/de SANTE /**..... 15 points

18 - Le club organise une action à destination des publics suivants :

- Tennis Sport Santé Bien Etre..... 5 points
- Tennis Handisport et/ou Sport Adapté..... 5 points
- Tennis Quartiers (action sociale) ..... 5 points

### ☐ **CHALLENGE LICENCES**..... 5 points

19 - Le club parvient à augmenter son nombre de licenciés de 3 % ou + (par rapport à l'année n-1)

- ☐ **GALAXIE TENNIS ..... 15 points**  
 20- Le club fonctionne hebdomadairement et annuellement selon la méthodologie de la GALAXIE TENNIS  
**Obligatoire** : des 5 journées jeu et Match, hiérarchisation au moins 2 fois par an, passeports donnés aux enfants et remplis, mise en évidence dans les clubs de l’affiche «critères de passage d’un niveau à l’autre »
  
- ☐ **PRESENTATION DE JEUNES DE 7 ans et moins..... 15 points**  
 21 - Le club présente des jeunes de 7 ans et moins lors des phases de détectons départementales organisées par le CST
  
- ☐ **TOURNOI ORANGE GALAXIE TENNIS 8 ans ..... 5 points**  
 22 - Le club a au moins un jeune de 8 ans qui a participé à au moins un tournoi **GALAXIE** Orange de club dans l’année
  
- ☐ **ENGAGEMENTS en Championnat Départemental d’équipes Jeunes 10 à 12 ans..... 15 points**  
 23 - Le club engage au minimum 1 équipe
  
- ☐ **ENGAGEMENTS en Championnat Départemental d’équipes..... 15 points**  
 24- Le club engage, en Division 1 ou 2, 1 équipe filles 8 ou 9 ans, ainsi qu’1 équipe garçons 8 ou 9 ans (soit 2 équipes)
  
- ☐ **ORGANISATION par le club d’un Tournoi homologué 8 - 9 - 10 ans .... 10 points**  
 25 - Le club homologue un tournoi **GALAXIE** référencé sur l’Affiche Ligue
  
- ☐ **SELECTION dans un PARD par le CST..... 5 points**  
 26 - Le club a au moins 1 jeune entre 7 et 14 ans, sélectionné dans un PARD par le CST
  
- ☐ **REUNIONS des Parents d’élèves de la GALAXIE Tennis ..... 5 points**  
 27 - Le club organise des réunions avec les parents, à raison de 2 par an, sur la **GALAXIE**
  
- ☐ **FORMATION CONTINUE de l’EQUIPE PEDAGOGIQUE du CLUB..... 5 points**  
 28 - Le club a au moins 1 membre qui a assisté à une formation validée par la Ligue ou un organisme reconnu durant l’année sportive (public visé : DES/BE2/DE/BE1/AMT/IF/IBC)